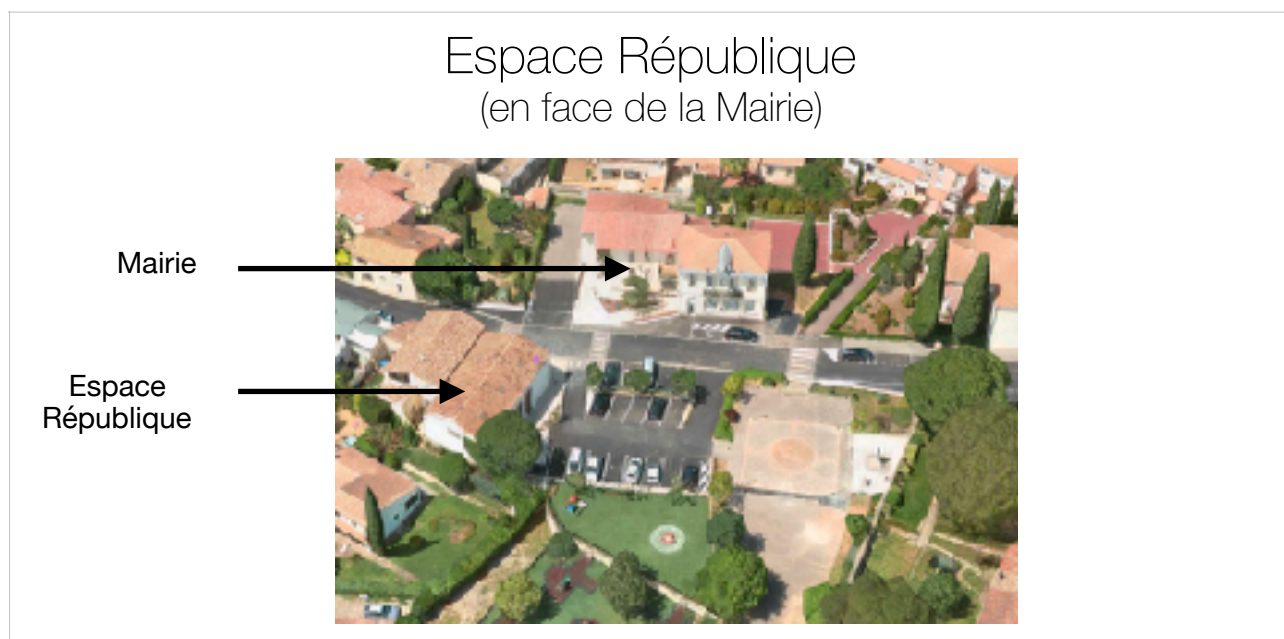


Consultation sur les rythmes scolaires

Quand voter ?

Mardi 13 mars Mercredi 14 mars Jeudi 15 mars Vendredi 16 mars	16h - 19 h
Samedi 17 mars	9h - 12 h

Où voter ?



Comment voter ?

Être parent, tuteur ou représentant légal d'un enfant scolarisé à Jacou.
Être muni d'une pièce d'identité.